

Image not found or type unknown



plusieur voles a l'étalage.

Par **nicolas270487**, le **15/07/2011** à **17:12**

bonjour

je sui un jeune de 24 ans et j'ai fait une tres grosse bêtise que je regrette sincerement j'ais commis plusieurs vols et je sui passer devant le tribunal de grande instance j'ai été condamner a 1 mois de prison avec surcis et 1 mois ferme. est ce que faire appel et une bonne idée et qu'est ce que je risque si je fais appel?? merci de me donner une réponse.

Par **Domil**, le **15/07/2011** à **17:41**

En appel, on risque soit d'avoir moins, soit d'avoir plus.

S'il y a un mois ferme, c'est que vous êtes plus que récidiviste, donc peu d'indulgence à attendre.